



PATH/WIII Boase

Points à communiquer dans les messages sur le DMPA sous-cutané



Comment utiliser cet outil : Ces points pourront être utiles à vos efforts de communication et de sensibilisation : à l'occasion, par exemple, de vos rencontres avec les médias ou les décideurs, ou lors de vos présentations aux conférences et autres forums auxquels vous participez. Ils visent à éduquer le public sur les caractéristiques et les avantages du DMPA sous-cutané (DMPA-SC, ou Sayana® Press*), et sur la manière dont le produit accroît l'accès des femmes à la contraception.

*DMPA est l'abréviation utilisée pour l'acétate de médroxyprogestérone dépôt (« depot medroxyprogesterone acetate » en anglais). Sayana Press est une marque déposée de Pfizer Inc. Les termes DMPA sous-cutané et DMPA-SC couvrent les produits de marques aussi bien que génériques futurs. Sayana Press est la marque sous laquelle le produit DMPA sous-cutané est actuellement proposé dans les pays FP2020.

Pourquoi faut-il améliorer l'accès à la contraception ?

Accroître l'accès à la contraception est l'un des meilleurs moyens de bâtir de solides économies, de favoriser la formation de familles saines et de faire progresser les droits des femmes tout en leur ouvrant de plus vastes horizons.

- Pour la première fois dans l'histoire, plus de 300 millions de femmes pratiquent la contraception moderne dans le monde en développement. Cela dit, presque autant de femmes – plus de 214 millions – désirent éviter ou différer leur prochaine grossesse sans toutefois utiliser la contraception.
- Lorsque les femmes et les filles adolescentes ont accès à un éventail varié de contraceptifs, il est plus probable qu'elles trouvent et pratiquent une méthode qui réponde à leurs besoins et préférences.
- Les options contraceptives que les femmes peuvent contrôler elles-mêmes ont un rôle potentiel important dans l'accroissement de la pratique et l'habilitation des femmes à gérer leur santé.

Qu'est-ce que le DMPA-SC et pourquoi serait-il utile de l'inclure dans un large éventail de méthodes contraceptives ?

Le DMPA-SC est un injectable innovant qui ouvre l'accès à la contraception et le choix des femmes et des filles adolescentes en « fin de course », tout en favorisant l'empowerment et l'autonomie des femmes.

- La discrétion, la sûreté et l'efficacité de la contraception injectable en font une option largement utilisée dans de nombreux pays FP2020*.
- Traditionnellement, le DMPA était injecté dans un muscle (un produit appelé DMPA intramusculaire, ou DMPA-IM), ce qui exige généralement une formation et des compétences plus précises. L'introduction du DMPA-SC — un nouveau type d'injectable administré sous la peau — rend la contraception injectable plus accessible encore aux femmes et aux filles adolescentes.
- Le produit DMPA-SC actuellement disponible combine le médicament contraceptif et l'aiguille en un simple dispositif de petite taille, léger et facile à employer.
- Le DMPA-SC ne nécessite qu'une formation minimale pour être bien utilisé. Il est si simple et facile à employer que les agents de santé communautaire peuvent l'administrer, et même les femmes elles-mêmes, à domicile ou en un endroit qui leur convient.
- Le DMPA-SC est le premier nouveau produit introduit et porté à l'échelle mondiale depuis plus de 10 ans. Il offre une occasion clé non seulement d'élargir l'éventail d'options contraceptives pour les femmes, mais aussi de renforcer peut-être les systèmes de prestation de la planification familiale pour toutes les méthodes.

*L'initiative FP2020 cherche à élargir l'accès à l'information, aux services et aux produits de la planification familiale à 120 millions de femmes et de filles de plus dans les 69 pays les plus pauvres du monde. Pour une liste complète des pays FP2020, voir : <http://www.familyplanning2020.org/entities>.

Quelle est la situation actuelle du DMPA-SC ? Où est-il disponible ?

La disponibilité du DMPA-SC augmente partout dans le monde. Le produit est proposé sur le marché des pays industrialisés comme de ceux en développement.

- Le produit DMPA-SC actuellement disponible sur le marché est le produit Sayana® Press de Pfizer, homologué par les autorités réglementaires européennes et dans près de 60 pays du monde.
- Le médicament contraceptif utilisé dans le DMPA-SC a reçu l'approbation réglementaire requise aux États-Unis.
- Le DMPA-SC est disponible dans plus de 30 pays FP2020.

Combien coûte le DMPA-SC ?

Le prix actuel à l'achat en gros du DMPA-SC est similaire à celui du DMPA-IM.

- Le DMPA-SC est offert au prix de USD 0,85¹/dose aux acheteurs qualifiés, notamment les organismes de l'ONU et les ministères de la santé des pays FP2020.
- Le prix du DMPA-SC peut varier d'un pays à l'autre et parfois aussi à l'intérieur même d'un pays, comme beaucoup d'autres produits de santé
- Le prix payé par les femmes dépendra du pays et du canal de prestation.
 - ▶ Dans le secteur public, les femmes pourront vraisemblablement obtenir le DMPA-SC gratuitement ou à prix fortement réduit.
 - ▶ Dans le secteur privé — marketing social, pharmacies et drug shops compris—le produit sera probablement payant et le prix variera suivant les conditions du marché local.

¹ Ce prix reflète un accord conclu sur une période de six ans avec Pfizer Inc. Durant ces six années (2017-2022), le prix de USD 0,85 est garanti. Au-delà de cet accord, Pfizer Inc. s'engage à assurer la disponibilité continue du produit à prix abordable.

Que savons-nous de l'auto-administration ?

Les autorités réglementaires de plusieurs pays ont approuvé l'auto-administration du DMPA-SC.

L'auto-administration du DMPA-SC a reçu l'approbation des autorités nationales réglementaires de plus de 50 pays, dont le Royaume-Uni, plusieurs pays d'Europe et plus de 20 pays FP2020, comme le Ghana, le Mali, le Myanmar, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda et la Zambie.

L'Organisation mondiale de la Santé avale l'auto-administration, y compris comme approche importante d'auto-prise en charge de la santé.

- La mise à jour 2018 de l'orientation de l'OMS en matière de [PF à l'intention des prestataires de santé](#) avale l'auto-administration du DMPA-SC en présence d'information et de formation appropriées, de solides liens d'orientation vers un prestataire de santé et de suivi des femmes qui choisissent la pratique.
- En 2019, l'OMS recommande vivement [l'auto-administration comme approche d'autogestion de la santé](#), indiquant qu'il convient de l'ajouter aux autres modes de prestation de la contraception injectable.

De récentes données laissent entendre que les femmes des pays à faible revenu peuvent s'auto-administrer le DMPA-SC moyennant formation et accompagnement, qu'elles apprécient la pratique et que l'auto-administration peut les aider à continuer la pratique de la contraception injectable.

- Plusieurs études menées en différents points du monde démontrent que l'auto-administration du DMPA-SC (Sayana Press) est faisable, sûre et acceptable. Par exemple, au Sénégal et en Ouganda, les études ont constaté que :
 - ▶ Près de 90 pour cent des participantes pouvaient pratiquer l'auto-administration de manière compétente trois mois après y avoir été formées.
 - ▶ La grande majorité des participantes suivies désiraient continuer l'auto-administration.
- Quatre études en provenance de quatre pays différents ont constaté que, sur une période de 12 mois, les femmes — même jeunes — qui s'auto-administraient le DMPA-SC à domicile ou dans leur communauté continuaient d'utiliser la contraception injectable plus longtemps que celles qui obtenaient leurs injections d'un prestataire.

L'auto-administration peut présenter un bon rapport coût-efficacité pour les femmes comme pour les systèmes de santé

- L'auto-administration peut aussi s'avérer plus économique que l'administration du DMPA-IM en structure sanitaire, compte tenu des coûts aux femmes et aux systèmes de santé.

Si l'auto-administration représente une nouvelle frontière pour la planification familiale, elle est déjà établie comme mode sûr et efficace de prise en charge personnelle de sa propre santé.

- Des millions de personnes pratiquent l'auto-administration depuis de nombreuses années pour l'autogestion de différentes conditions : les patients diabétiques, notamment, ou les personnes souffrant de réactions allergiques.

Que doivent considérer les décideurs gouvernementaux et les responsables de la mise en œuvre dans leur effort d'introduction et de passage à l'échelle du DMPA-SC ?

Tous les efforts d'élargissement de l'accès au DMPA-SC doivent intervenir dans le contexte du choix éclairé et de la santé et des droits des femmes, ainsi que de l'orientation mondiale.

- Les ministères de la santé doivent assurer la compétence des prestataires nouvellement formés à l'offre et à l'orientation vers une gamme complète de méthodes, y compris le DMPA-SC.
- Pour assurer un approvisionnement continu et fiable du DMPA-SC, les ministères de la santé doivent intégrer le produit dans le système plus large de la planification familiale, plutôt que d'établir une filière parallèle d'introduction, et aligner la planification des produits sur les plans programmatiques.

Que sait-on de la contraception injectable et du DMPA dans le contexte du risque de contraction du VIH ?

D'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les femmes exposées à un risque élevé d'infection par le VIH peuvent utiliser le DMPA et les autres progestatifs seuls injectables (PSI) sans restrictions.

- En août 2019, d'après l'examen des données, l'OMS a publié un [manuel d'orientation mis à jour](#) concernant la contraception hormonale et le VIH, indiquant que les femmes exposées à un risque élevé d'infection par le VIH peuvent utiliser les progestatifs seuls injectables, y compris ceux à base de DMPA, sans restrictions, conformément à la catégorie 1 des Critères de recevabilité médicale de l'OMS (MEC).
- Aucune méthode de contraception hormonale ne protège contre le VIH. Dans les contextes à haute incidence du VIH en particulier, les femmes qui pratiquent la contraception hormonale (y compris les injectables) doivent utiliser aussi le préservatif ou pratiquer la PrEP pour éviter le VIH et les autres infections sexuellement transmissibles.

- La santé, les droits et le choix éclairé en matière sexuelle et reproductive doivent être au centre de la politique et de la programmation relatives à la contraception. Toutes les femmes ont droit à une information factuelle sur les contraceptifs, à un large éventail de méthodes et à des services de qualité. Elles doivent pouvoir prendre les décisions qui concernent leur santé reproductive sans discrimination aucune.

Quel est à ce jour l'impact de l'introduction du DMPA-SC ?

Outre l'offre à des centaines de milliers de femmes d'une protection contraceptive sûre et efficace, l'introduction du DMPA-SC révèle un potentiel d'accès aux nouvelles utilisatrices de la planification familiale et aux populations mal desservies.

- Le DMPA-SC ait le potentiel de contribuer aux objectifs mondiaux d'accès à 120 millions d'utilisatrices supplémentaires de la planification familiale d'ici 2020. Plus d'un million de doses de DMPA-SC ont été administrées aux femmes dans le monde à la mi-2017.
- Le DMPA-SC pourrait aussi s'avérer utile à l'accès aux jeunes femmes, en particulier dans les endroits où la grossesse non désirée est courante. Ainsi, sur les quelques 300 000 doses de DMPA-SC administrées aux femmes pendant les introductions pilotes au Niger, au Sénégal et en Ouganda entre 2014 et 2016, 44 pour cent l'ont été à de jeunes femmes âgées de moins de 25 ans.

Prochaines étapes

De plus en plus de pays du monde adoptent des mesures d'élargissement du choix contraceptif et de l'accès avec le DMPA-SC.

- Étant donné la demande grandissante des intervenants, des prestataires et des clientes de la planification familiale, et compte tenu de l'investissement accru des bailleurs de fonds, d'autres pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie poursuivent aujourd'hui l'introduction et le passage à l'échelle du DMPA-SC.

Le **Collaboratif pour l'accès au DMPA-SC**, sous la conduite de PATH en partenariat avec John Snow, Inc., apporte aux pays partenaires les dernières données probantes et pratiques exemplaires concernant le DMPA-SC, y compris l'auto-administration, une assistance technique et les outils nécessaires à l'accélération de l'introduction et du passage à l'échelle du DMPA-SC et une meilleure liaison entre les priorités et les besoins du pays et les priorités des bailleurs de fonds mondiaux. Le Collaboratif coordonne aussi les Réseaux d'apprentissage et d'action propices aux échanges entre pairs, à la résolution coopérative des problèmes et à la diffusion des données, des meilleures pratiques et des résultats programmatiques. Pour plus de renseignements sur le Collaboratif pour l'accès, s'adresser à FPoptions@path.org.